

AgriGenève info



RENÉ DESBAILLETS EN FAVEUR DU LABEL GENÈVE RÉGION TERRE AVENIR



Interview

Que représente ce label à vos yeux ? Quel message veut-il faire passer ?

Ce label c'est l'équivalent d'une charte entre citoyens consommateurs et agriculteurs.

Le canton est exigü et a un besoin de nouveaux logements, de développement d'entreprises, d'activités de loisir, etc..., et de production agricole. Les intérêts divergent en fonction de la situation de chacun, mais pour un développement équilibré de notre région, il apparaît indispensable que tout le monde tire à la même corde. Ce label n'est pas exclusivement une marque de qualité ; il intègre les avantages qu'offre une agriculture de proximité ; par exemple le maintien d'un environnement rural de qualité, de spécialités locales, de traditions régionales mais également le respect des conditions sociales des ouvriers agricoles. Si les agriculteurs s'identifient sous ce label et qu'en contre partie les consommateurs donnent une priorité à nos produits, on s'intègre parfaitement dans le sens d'un développement durable pour notre région, notion incontournable de nos jours.

Aura-t-il une place différente aux yeux des consommateurs face à la multitude de labels et autres marques présentes sur le marché ?

La demande des consommateurs évolue.

Plus on va vers une mondialisation et plus les consommateurs cherchent à se rapprocher de leurs racines. Comme je l'ai dit précédemment, ce label est différent des autres car il va au-delà de la qualité du produit. Toute la population genevoise a intérêt à conserver une agriculture pour préserver son propre cadre de vie. Ce n'est pas un hasard si la qualité de vie genevoise est tellement appréciée ! Par conséquent, je pense que le consommateur pourra s'identifier à ce label dans le sens d'un engagement personnel pour le développement durable de sa région.

Je dis souvent que lorsque qu'on débouche une bouteille de vin genevois, cela permet de sauvegarder 1 m² de verdure à Genève.

De plus, ce label est certes certifié par l'OIC, mais il est également directement contrôlable par les consommateurs. Tous les jours ils peuvent visualiser notre travail et nous sommes nombreux à ouvrir les portes de nos exploitations. Cet accès direct à l'information sera un plus pour les consommateurs.

Est-ce que la dynamique de groupe est nécessaire pour obtenir les résultats attendus de ce label ?

Je pense qu'il est important de rappeler que ce label n'est pas obligatoire pour les agriculteurs. Il est sur base volontaire, mais c'est une évidence que plus il y aura d'agriculteurs, plus le poids sera important et plus l'impact sur les consommateurs sera fort.

On a une opportunité avec la loi sur la promotion de l'agriculture. Un tel label est un formidable outil fédérateur pour donner encore plus de poids dans cette démarche de promotion.

Mais cette dynamique doit aller au-delà du producteur.

(suite page suivante)

S
o
m
m
a
i
r
e

➤ 2
Genève région
Terre avenir

➤ 3
A vos agendas

➤ 4
Les brèves

➤ 5
Actions en cours

➤ 7
Ça vous intéresse ?

Cette charte doit être un engagement de la profession, un engagement du consommateur mais aussi un engagement des distributeurs. Ces derniers, comme Coop, Migros et Manor sont largement engagés dans la démarche et sont prêts à jouer le jeu tant au niveau de l'étiquetage que pour la communication. Je n'oublierai pas également les petits commerces, les boucheries, les épicerie, les bancs de marché, les shops de stations services, les cafés et les hôtels restaurants pour qui le label Genève Région Terre Avenir permettra un lien plus direct entre producteurs et consommateurs. Bien que le label « Ambassadeurs du terroir » existe déjà pour les restaurants et les traiteurs, ce label Terre Avenir sera également positif pour l'image de Genève vis-à-vis du tourisme ! A nous de faire voir notre unité pour convaincre encore plus les consommateurs, comme nous l'avons démontré lors de la Foire de Genève en novembre dernier.

Est-ce que vous êtes prêt à estampiller ce logo sur vos bouteilles ?

En temps que viticulteur, j'ai déjà une AOC mais ce label ne peut être qu'un plus. Donc oui, je suis favorable à avoir ce label sur mes bouteilles. Reste à définir les modalités de présentation et de ne pas oublier de laisser une certaine liberté aux viticulteurs dans l'originalité de le faire ! Ce dont je suis convaincu.

GENÈVE RÉGION – TERRE AVENIR

QU'EST-CE QUI SE CACHE DERRIÈRE CE NOUVEAU LABEL ?

Le consommateur, on le sait bien, se sent déstabilisé :

Face à son budget, il compare les prix.

Face à la pollution de son environnement immédiat, il s'interroge sur les modes de production.

Nous devons encore plus le sensibiliser sur :

l'exploitation des ouvriers agricoles dans certaines régions du monde,

l'énergie grise liée au transport par avion, camion, de produits alimentaires qui sont transbahutés d'un pays à l'autre.

A Genève les agriculteurs s'investissent pour leur environnement ; ils limitent leurs apports d'engrais, se soucient des seuils de tolérance avant de traiter, protègent leurs sols durant l'hiver, consacrent des surfaces à l'écologie. Depuis 2000, le contrat-type pour les employés agricoles garantit un salaire minimum de Fr. 3'000.- pour 49 heures de travail hebdomadaires. La pression mondiale a également exercé son influence pour faire baisser le prix des produits agricoles du canton. Autant de réponses que l'agriculture genevoise peut apporter aux questions des consommateurs...

Mais comment expliquer les PER (prestations écologiques requises) au commun des mortels ? Comment démontrer la valeur des Fr. 3'000.- mensuels genevois vis-à-vis des pratiques mondiales, voire ailleurs en Suisse ? Comment faire comprendre que c'est la fraise achetée au mois de janvier qui pollue notre atmosphère ? **Mais surtout, comment expliquer que la production de proximité permet de maintenir une paysannerie régionale détentrice d'une tradition ancestrale, de garantir un paysage rural riche et diversifié, de produire une alimentation saine et de qualité tout en respectant les conditions sociales de ses ouvriers et la durabilité de l'environnement.**

Le groupe Souveraineté alimentaire, présidé par le Conseiller d'Etat Robert Cramer, a souhaité défendre les valeurs qualitatives, écologiques, sociales et économiques des produits de proximité. Pour que le consommateur puisse acheter en toute connaissance de cause, il faut commencer par lui offrir un étiquetage adéquat. Et comme son temps est limité, il doit pouvoir se raccrocher à un signe méritant sa confiance. C'est ainsi qu'est née l'idée d'un label pour démarquer l'ensemble de la production agricole de notre région (canton de Genève et zones franches), dans les supermarchés comme sur les stands de marché ou pour la vente à la ferme.

Naturellement, pas de label sans produits ! Le règlement étant terminé, la structure définie et le budget 2004 assuré, nous entrons maintenant dans la phase de réalisation. **C'est pourquoi il est primordial qu'un maximum de producteurs participe à cette démarche**, qui vise à rendre visibles les produits régionaux pour le consommateur.

Vous qui produisez des produits agricoles (légumes, fruits, fleurs, viande, vins...) que ceux-ci soient bruts ou transformés... vendus à un distributeur, en direct, ou par les Saveurs de la Ferme...

Nous vous invitons à y faire figurer l'emblème des produits genevois !

Pour vous renseigner davantage sur le label, « Genève Région – Terre Avenir », en vue notamment d'une éventuelle adhésion, nous vous invitons à **contacter le Service de l'agriculture** (détenteur de la marque) en appelant au 022/884 91 50.

A VOS AGENDA

Date	Evénement	Lieu	Horaire
dès le 6 mars 04	Marché de Pâques Brunch – Vente de produits - Activités enfants	Ferme de Merlinge – 85 rte de Gy – 1251 Gy	renseignements au 022 759 15 92 www.fermedemerlinge.ch
18 mars 04	Assemblée générale Vitipige	salle polyvalente de Dardagny	08 h.45
18 mars 04	Assemblée générale AGRI-PIGE	salle polyvalente de Dardagny	10 h.15
19 mars 04	"Observatoire du marché du vin: premiers résultats chiffrés"	Salle communale de Soral	09 h.00
21 mars 04	Marché des 4 saisons	De la Rotonde du Mt- Blanc aux Bains des Pâquis	de 9 h.00 à 18 h.00
23 mars 04	Assemblée générale de l'AOVG	Château de Dardagny	14 h.00
27 mars 04	60 ^{ème} anniversaire des Paysannes genevoises de Meinier	Salle communale de Meinier	dès 14 h.00
17 avril 04	Journée internationale des luttes paysannes	Place de la Fusterie	Dès 11h00 Collation de produits du terroir offerte
29 avril 04	Tourne Rêve Débat « l'importance de l'agriculture de proximité »	Maison des Associations 15 rue des Savoises 1205 Genève	Dès 20h00
7 mai 04	Retour des dossiers PER à AGRI-PIGE	Fiches 1, 2 et Suisse- Bilanz	
15 mai 04	Journée « Caves ouvertes »	dans tout le canton	journee
6 juin 04	Marché des 4 saisons	De la Rotonde du Mt- Blanc aux Bains des Pâquis	de 9 à 18 heures
10 juillet 04	Fête de la tomate	UMG Rue Blavignac 16	dès 10 h.00 et jusque tard dans la nuit !
21 et 22 août 04	Fête des Patenailles	Puplinge	jours
4 septembre 04	Vinathon du Mandement	Satigny	journee
18 et 19 sept. 04	Fête des vendanges	Russin	jours
19 septembre 04	Marché des 4 saisons	De la Rotonde du Mt- Blanc aux Bains des Pâquis	de 9 à 18 heures
3 octobre 04	Fête de la courge	Ecole de Corsier	dès 10 h.00
6 novembre 04	Fête de la St-Martin	Peissy/Satigny	dès 10 h.00
11–21 novembre 04	Foire de Genève Village Terre Avenir	Palexpo	
28 novembre 04	Marché des 4 saisons	De la Rotonde du Mt- Blanc aux Bains des Pâquis	de 9 à 18 heures

N'hésitez pas à nous contacter pour compléter cet agenda. Mme Belloir Mireille 022 939 03 10.

AUTORISATION DE SÉJOUR EFFEUILLES, VENDANGES (JUSQU'À 3 MOIS)

Avec l'entrée en vigueur des accords bilatéraux le **formulaire A3** (demande de courte durée) **n'est plus valable**.

Il faut utiliser le « formulaire de demande », disponible sur le site Internet de l'OCP, en 3 exemplaires avec un contrat de travail.

Nous vous rappelons qu'AgriGenève se propose d'effectuer ces démarches.



Le magasin Les Saveurs de la Ferme (20 cours de Rive à Genève) est ouvert du mardi au vendredi de 10h. à 13h et de 14h30 à 19h30 (sans interruption dès le 1^{er} avril) et le samedi de 9h. à 18h. Dès le 1^{er} avril, l'heure idéale pour les livraisons est entre 8h et 10h du mardi au vendredi ou d'entente avec Patrice Andriolo (gérant). Tél 022 786 20 40

ADRESSES ÉLECTRONIQUES

Communiquer par le biais d'adresses électroniques (e-mail) fait maintenant partie intégrante de notre façon de travailler; il faut reconnaître que cette manière de faire est extrêmement pratique, rapide et surtout plus économique !

Nous lançons donc un appel à tous nos membres internautes de bien vouloir **nous adresser un petit message électronique afin de pouvoir enregistrer leur adresse**.

Ceci s'adresse également aux personnes ayant changé d'e-mail; nous ne possédons pas forcément le bon.

Merci à tous pour votre collaboration

Personnel

AgriGenève a engagé, début novembre, M^{lle} Caroline Cibeira en tant que collaboratrice au sein de notre secteur assurances. Diplômée du CEC André-Chavanne depuis 2003, elle effectue une maturité professionnelle commerciale au sein de notre organisation avec notamment un objectif de mise en place du système chèque emploi pour les employés agricoles de courte durée. Nous lui souhaitons la bienvenue au sein de notre équipe et plein succès dans ses nouvelles fonctions.

MARCHÉ DES QUATRE SAISONS

Vu le succès rencontré par les précédentes éditions, la Ville de Genève réorganise un **marché dominical sur la Rotonde et le long du quai du Mont-Blanc**. Ce dernier aura lieu quatre fois durant l'année 2004 en date des:

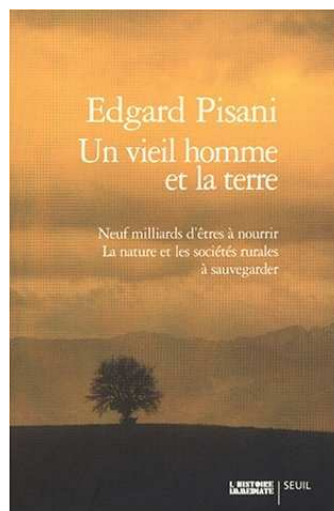
- 21 mars
- 6 juin
- 19 septembre
- 28 novembre

Toute personne **intéressée à tenir un stand** à ces occasions peut nous le faire savoir par téléphone, fax ou e-mail (Il n'est malheureusement plus possible de s'inscrire pour le 21 mars).

17 AVRIL 2004

Afin de coordonner nos forces pour le maintien d'une agriculture forte et de proximité, vous êtes toutes et tous invités à participer à la journée internationale des luttes paysannes le 17 avril à 11h00 place de la Fusterie à Genève.

LE LIVRE DU MOIS



L'agriculture, c'est bien plus que l'agriculture. Pourtant les débats qui la concernent se limitent à des échanges entre les experts agricoles de l'Administration et les cadres des Organisations Professionnelles... agricoles, entre membres de commissions qui,

dans les assemblées, sont composées d'agrariens. Comme si l'alimentation, l'environnement, l'espace rural ne nous concernaient pas tous.

Réf : Un vieil homme et la terre, Edgard Pisani. Edition du Seuil, collection l'Histoire Immédiate. 2004. ISBN 2-02-062174-6

RÉSEAUX AGRO-ÉCOLOGIQUES

AgriGenève, déjà plus de 6 ans d'expérience dans les projets agro-écologiques et trois projets à son actif :

- Schéma Agro-écologique de la Bâtie
- COLVER, Collex-Bossy, Versoix
- 3 NANTS, la région de Meinier

... des concepts agricoles novateurs qui participent largement à la promotion de notre agriculture

Animation :

Sylvie Viollier-Schaerrer, AgriGenève, tél : 022 9390317 ou 079 3308630
En collaboration avec Yves Bischofberger, In Situ Vivo sàrl, tél. 022 349 33 46

Voici les principaux apports de ce type de projet pour l'agriculture :

1. La promotion de l'agriculture de proximité
2. L'optimisation de la compensation écologique
3. La valorisation des qualités historiques, paysagères et patrimoniales de l'espace rural, véritables atouts de l'agriculture genevoise
4. La diversification et la valorisation des produits de proximité
5. La recherche de synergies avec les activités de sports, loisirs et détente

1. La promotion de l'agriculture de proximité

3 NANTS et COLVER sont d'exceptionnels supports d'information et de promotion concrets, par :

- ✓ La participation des écoles à la mise en place de surfaces de compensation écologique, plantations de vergers et de haies, soit, la sensibilisation de la jeunesse à son environnement immédiat,
- ✓ Des cours sur le terrain, notamment HES, soit la sensibilisation de futurs professionnels aux rôles de l'agriculture,
- ✓ Des articles dans les bulletins communaux,
- ✓ Des conférences de presse,
- ✓ La participation à des foires/expositions,

qui incitent la population régionale à mieux comprendre et soutenir une agriculture de proximité.

2. L'optimisation de la compensation écologique

Grâce au concept du réseau agro-écologique, il est possible, dans notre canton, de donner à la compensation écologique tout son sens. C'est une belle opportunité pour l'agriculture locale de montrer « in situ » le rôle prépondérant qu'elle peut jouer dans la conservation de la nature.

Les objectifs biologiques ciblés répondent aux exigences de l'OQE (Ordonnance sur la qualité écologique) et vont orienter les choix de mesures de réalisation des surfaces de compensation écologique. Ainsi, les surfaces de compensation écologique au sein du réseau vont voir leur fonction et qualité optimisées. En ce sens le projet COLVER a joué un rôle pilote dans la mise en place de nouvelles structures de compensation écologique ; avec le soutien du canton, le projet a ouvert la voie pour diversifier les surfaces et est allé bien au-delà des jachères florales et tournantes ainsi que du mélange 450 ! Divers milieux prairiaux ont été recréés, mais également des vergers haute-tige, des alignements d'arbres et des haies ; tous des milieux très diversifiés, indispensables au maintien de la biodiversité en milieu rural.

Remarque : les nouvelles structures de compensation écologique ne modifient aucunement la rationalité de l'agriculture. Les mesures sont définies en tenant compte des contraintes technico-économiques de chaque exploitation. Elles sont mises en place avec les agriculteurs, en fonction de leurs attentes et possibilités, tout en respectant une répartition spatiale ciblée créant un véritable réseau. Notons, que la combinaison des contributions cantonales et fédérales liées à des prestations écologique de qualité rendent économiquement intéressantes les surfaces intégrées aux réseaux agro-écologiques.

3. La valorisation des qualités historiques, paysagères et patrimoniales de l'espace rural, véritable atout de l'agriculture genevoise

Les projets 3 NANTS et COLVER placent les dimensions paysagères, historiques et patrimoniales au centre de leurs démarches. En effet, le périmètre du projet est situé en marge d'un large bassin de population citadine, friande d'espaces verts, de détente, mais aussi désireuse de mieux connaître son espace rural. En ce sens, les plantations de fruitiers haute-tige, de majestueux alignements de noyers, de châtaigniers, et de chênes, ainsi que les haies, revitalisent le paysage. Ces nouvelles structures s'appuient sur des éléments paysagers traditionnels. Elles pérennisent les extraordinaires éléments du patrimoine végétal menacés et éveillent l'intérêt de la population pour la revitalisation des spécificités paysagères rurales des communes concernées. Quant aux prairies extensives fleuries, personne n'y est insensible lorsque au mois de juin elles forment des vagues de couleurs !

Le message est simple, mais fort : « l'agriculture contribue à un environnement de qualité. »

4. La diversification et la valorisation des produits de proximité

Ventes directes, salles de fêtes, tables d'hôtes... : les enjeux de la diversification agricole sont importants. Dans les vergers des projets COLVER et 3 NANTS d'innombrables variétés de fruits ont pu être plantées : poires, pommes, reines-claudes, mirabelles, pruneaux, coings, cerises.

Ces nouveaux produits locaux élargiront l'offre des produits de la ferme dans quelques années. Ce sera l'occasion de présenter une multitude de variétés remarquables avec toutes leurs particularités de formes, goûts, et couleurs. Des fruits inexistantes dans les commerces !

Viendront aussi les noix, noisettes et châtaignes...

Remarque : cette diversification agricole est directement liée aux thématiques nature / paysage / patrimoine.

5. La recherche de synergies avec les activités de sports, loisirs et détente

Un des objectifs des projets développés par AgriGenève est d'intégrer, autant que faire se peut, l'agriculture et les loisirs de proximité. D'intéressantes expériences ont déjà été menées à bien dans le cadre du projet COLVER, tant dans le domaine équestre que pédestre.

Le réseau équestre COLVER est déjà un bel exemple de synergie entre l'agriculture et le sport équestre ; plusieurs exploitations avec écuries et chevaux ont directement accès à un réseau équestre cohérent. De plus, une carte du réseau informe sur le respect des cultures. Grâce à la gestion des passages équestres par les agriculteurs, une protection accrue des milieux sensibles est possible.

Pour toutes suggestions ou questions relatives aux concepts COLVER ou 3 NANTS nous vous prions de vous adresser aux animateurs de projets (voir références ci-dessus).

Nous sommes évidemment ouverts aux questions des agriculteurs situés hors des périmètres COLVER et 3 NANTS.

Pour toutes questions relatives aux surfaces de compensation écologique nous vous prions de vous adresser à Sylvie Viollier-Schaerrer.

BRUNCH DU 1^{ER} AOÛT A LA FERME

Depuis le premier Brunch du 1^{er} août en 1993, des centaines de milliers de personnes se sont rendues sur les nombreuses exploitations suisses proposant cette rencontre annuelle. Pour beaucoup de personnes, agriculteurs ou visiteurs, le Brunch du 1^{er} août est devenu une tradition.

Une part importante de ce succès considérable est due aux familles paysannes qui se sont montrées innovatrices et capables d'un grand enthousiasme. Car au-delà de la manifestation, l'organisation du Brunch demande énormément de travail, à une période déjà extrêmement chargée. Grâce à la collaboration de tous les membres de la famille et des aides bénévoles, un événement exceptionnel peut être réalisé.

Pour l'édition 2004, Genève est à la **recherche de nouvelles exploitations** qui souhaiteraient se lancer dans l'aventure. Les petits Brunchs, recevant quelque 30 à 50 personnes, sont recherchés par le public. C'est pourquoi nous vous encourageons à vous lancer, en vous limitant à **un nombre restreint de convives**.

Pour tous renseignements et nouvelles inscriptions (jusqu'au 30 avril 2004), s'adresser à Céline Perroux, 022/939 03 12.

ÇA VOUS INTERESSE ???

LE CLUB TERRE AVENIR FINALISE SON PROGRAMME D'ACTIVITÉS POUR 2004

Le Club Terre Avenir a pour vocation de servir de passerelle entre gens de la ville et gens de la campagne.

Nombreuses sont les personnes non-agricultrices attachées aux valeurs de notre terroir campagnard et curieuses de notre profession (celles et ceux qui ont participé aux différentes manifestations peuvent en témoigner). C'est pourquoi nous essayons à travers ce Club d'offrir des prestations qui répondent à cette demande.

Les activités proposées aux membres du Club pour l'année 2004 seront variées puisque 4 visites d'exploitations sont programmées, possibilité de suivre les cours oeno de l'OPAGE, visite de Tortitua, accès à la Foire de Genève et possibilité de suivre les démonstrations, visite commentée du Sentier des Vignes..., le tout en collaboration avec le magasin Les Saveurs de la Ferme.

Le lancement officiel de la saison sera annoncé par Monsieur le Président du Conseil d'Etat Robert Cramer lors d'une conférence de presse courant mars.

Si, en tant qu'agriculteur, vous souhaitez proposer des activités susceptibles de renforcer les liens ville-campagne, ou si vos connaissances sont intéressées à faire partie de ce club, vous voudrez bien prendre contact avec Martine Roset à AgriGenève tél 022 939 03 07 le lundi et le jeudi.

Parlez-en autour de vous. Merci.

L'AGRICULTURE CONTRACTUELLE, C'EST QUOI ?

Le concept est né au Japon il y a un quart de siècle. Des familles citadines décident de se regrouper et de passer un contrat avec un agriculteur pour qu'il leur produise les aliments dont elles ont besoin. En échange d'une garantie d'achat de toute sa production à l'avance, à un prix fixé par les deux parties, l'agriculteur s'engage à cultiver les produits selon les volontés des contractants. C'est ainsi que naissent les premier « Teikei ». **Aujourd'hui, près de 3 mio. de personnes sont nourries comme cela au Japon (env. 3% de la population) !**

En France, la première « AMAP » maraîchère (Association pour le Maintien d'une Agriculture Paysanne) a ouvert ses serres en 2001 dans la périphérie de Toulon. En moins de 2 ans ce sont près d'une cinquantaine de ces associations qui se sont développées en France. Selon les structures des fermes et les besoins des consommateurs, des produits aussi divers que la viande, le lait, les légumes et les fruits y sont vendus.

A Genève, Alexis Corthay a lancé ce type d'agriculture en 2002 en fondant l'association « L'Affaire Tourne-Rêve ». Il a produit environ 4000 litres d'huile de tournesol sous contrat pour près de 800 familles genevoises. En 2003, ce sont une dizaine de producteurs qui ont rejoint l'association pour proposer un panier de produits. Ils sont actuellement à la recherche de 1500 familles contractantes.

En tant que producteurs, si vous souhaitez plus d'informations sur ce concept, contactez Nicolas Bezençon 022 939 03 15.

ANNONCE : offres d'emploi

RECHERCHE D'UN EXPERT CANTONAL À LA CULTURE DES CHAMPS

En raison de la complexité croissante des mesures de gestion des surfaces de compensation écologique et du volume des contrôles imposés par les dispositions légales fédérales, le service de l'agriculture est à la recherche de deux, voire de trois experts (es) à la culture des champs.

Ces derniers ont pour mandat d'exécuter les tâches qui leur sont confiées par le service de l'agriculture soit, principalement, des contrôles de terrain concernant l'affectation et la surface des différentes parcelles de compensation écologique.

Les différentes missions demandées s'effectuent généralement entre les mois de juin et août.

Le Service de l'agriculture recherche plus spécifiquement une personne possédant des connaissances en agriculture et/ou en botanique.

La rémunération dont bénéficient les experts dans le cadre de leur mandat s'élève à Fr.45.--/l'heure et à 60cts/le kilomètre parcouru.

Si vous êtes intéressés, nous vous prions de bien vouloir vous annoncer à AgriGenève (022 939 03 10) dans les meilleurs délais.



La coopérative « Les Saveurs de la Ferme » est à la **recherche d'un(e) vendeur(-euse)** pour son magasin de produits du terroir genevois (20 cours de Rive à Genève).

Requis : expérience de la vente, si possible connaissances dans le domaine de la production agricole, la préparation des aliments ou la dégustation des vins.

Occupation : temps plein ou temps partiel à discuter.

Pour plus de renseignements veuillez contacter Marc Jaquet au 022/750 15 22. Les personnes intéressées sont priées d'envoyer leur CV à Marc Jaquet, 17 ch. des Carres, 1252 Meinier.

ÇA VOUS INTERESSE ???...SUITE...

Tarifs des prestations pour 2004

1. PRESTATIONS GÉNÉRALES

Prestations	Défense professionnelle seule		Défense professionnelle et technique		Non membres	
	Prix TTC	unités	Prix TTC	unités		
Dossiers PER	80.00	heure	60.00	heure	Prix unique TTC pour toutes les prestations 110.00/heure	
Analyses de sol	20.00	parcelle	10.00	parcelle		
Plan de fumure	80.00	heure	60.00	heure		
Conseil technique privé	80.00	heure	60.00	heure		
Conseil de gestion	80.00	heure	80.00	heure		
Travaux liés à la comptabilité	80.00	heure	80.00	heure		
Formulaires bail à ferme						

2. PRIX FORFAITAIRES POUR LES PRESTATIONS COMPTABLES

Défense professionnelle et technique	
Produits	Forfait TTC 1)
VDV sur fiches	500.00
VDV micro	300.00
Agro Twin sur fiches	400.00
AgroTwin micro licence 2	300.00
AgroTwin micro licence 4	400.00
Comptabilité intégrale	150.00

1) Forfait sans les heures de régie